

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Cabinet de la ministre

Paris, le

**Réunion du 2 février 2017 entre le cabinet du MEEM
et les organisations syndicales représentatives des ouvriers des parcs et ateliers
(CGT – FO – CFDT)**

--

Relevé de décisions

Monsieur Nicolas MOURLON, conseiller infrastructures, transports, partenariats et social au cabinet de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Monsieur Manuel LECONTE, conseiller social au cabinet du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche ont reçu, en présence de la DRH du MEEM, de la DRH de l'IGN et de la DRI, direction de tutelle de l'IGN, une délégation intersyndicale constituée de représentants du SNOA-CGT, de la CGT OM IGN, du SNP2E-FO et de l'UFETAM-CFDT.

Les décisions suivantes ont été prises :

1 – Dans le cadre des échanges entre le MEEM, Matignon et la Direction du budget, le texte prévoyant la revalorisation salariale de 0.6% depuis le 1^{er} juillet 2016 et de 0.6% à compter du 1^{er} février 2017 doit être publié le plus rapidement possible, avec pour objectif d'être effectif sur les paies de février (soit dans un délai de 10 jours). Dans le même temps, un mandat de négociation des modalités de suppression de l'indexation des rémunérations des ouvriers de l'IGN, sur l'indice de la métallurgie sera confié au Directeur Général de l'IGN. La DRH de l'IGN et la DRI sont chargées d'en proposer une rédaction dans les plus brefs délais.

2 – Une saisine sous 15 jours du Guichet Unique sera effectuée pour revaloriser le pied de grille des OPA suite à la revalorisation du SMIC. En effet, les ouvriers qualifiés en zone 3 percevront 9,74 € brut de l'heure à compter du 1^{er} février 2017 alors que le SMIC a été revalorisé à 9,76 € brut le 1^{er} janvier 2017.

3 – Un arbitrage sera sollicité dans les meilleurs délais sur la reprise des recrutements d'ouvriers (MEEM, IGN, Météo France, aviation civile) au titre de 2016 et 2017 à la suite de la remontée des besoins de services.

4 – Un mandat de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer à la Secrétaire générale sera donné sous un mois pour travailler sur un projet de quasi-statut rénové se rapprochant des règles de gestion des fonctionnaires dans la perspective d'une fonctionnarisation ultérieure. L'IGN sera associé à ces travaux.